Campagne de promotion du compostage domestique

Commune de Neuilly-sur-marne

Auteur :

1 Place François Mitterrand
93330 Neuilly-sur-Marne
Voir le site internet
Kowsalya Rajalingam
kowsalya.rajalingam@neuillysurmarne.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La ville a signé une convention avec le Syctom pour participer à l'opération "50 000" composteurs en 2014", ce qui lui permet de bénéficier de matériels à des prix intéressants et de formations guide-composteur.

Le taux de logements pavillonnaires est de 23%, soit 2 798 maisons.

Le taux de logements collectifs est particulièrement élevé, soit 10 446 logements. Le parc immobilier est réparti entre de nombreux bailleurs et syndics de copropriété, ce qui nécessite de multiplier les interventions de sensibilisations afin d'identifier des immeubles participants.

Pour cette raison, dans un premier temps, la Ville a décidé de promouvoir le compostage individuel.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Dotation en composteur :

Concernant la dotation en composteurs individuels, les objectifs sont les suivants :

- fin d'année 1 : 5%, soit 428 foyers composteurs ;
- fin d'année 2 : 15%, soit 580 foyers composteurs cumulés sur la ville ;
- et en fin d'année 5 : 25% des foyers en pavillons équipés en composteur individuel.

Concernant la pratique du compostage partagé, l'objectif est d'arriver n fin d'année 5 à1% des habitats collectifs équipés en composteur collectifs, soit environ 10 sites. Ainsi, l'objectif global à l'échelle de la Ville vise à ce que 6% des foyers pratiquent le compostage.

Évolution des tonnages

Une réduction de 0,4 kg d'OMr/habitant à l'échelle de la commune a été estimée entre les années 1 et 2.

Réseau d guides composteurs

Objectif d'avoir 7 personnes formées en fin d'année 2.

Résultats quantitatifs

Dotation en composteurs :

Durant la première année du PLP, 128 composteurs ont été distribués, au cours de 2 réunions publiques.

Durant la seconde année du PLP, 266 composteurs ont été distribués au cours de 3 réunions publiques.

Le taux de dotation en composteurs est donc en fin d'année 2 de 2,97% de foyers.

Évolution des tonnages :

On observe un recul des apports volontaires des déchets végétaux de l'équivalent de 1 kg/hab. entre 2012 et 2013. Sur la même période, le ratio d'ordures ménagères résiduelles est resté stable mais la population a augmenté d'environ 200 foyers (soit de 1 à 2% d'habitants supplémentaires).

Réseau de guides composteurs :

5 personnes ont été formées lors de la 1ère année. 4 personnes supplémentaires ont été formées la seconde année. Les personnes formées sont : des agents de la mairie du service espaces verts, du service déchets, du camping municipal, 1 réfèrent sur un site en copropriété, et un habitant en pavillon.

Résultats qualitatifs

Dotation en composteurs :

Ces résultats, bien qu'inférieurs aux objectifs initiaux très ambitieux sur les premières années du PLP, sont encourageants et permettent d'envisager que l'objectif fin au bout des 5 années de PLP pourra être atteint.

Évolution des tonnages :

Bien que la part de la réduction des déchets imputable à la promotion du compostage ne soit pas quantifiable, on note une réduction des flux concernés par le compostage.

Réseau de guides composteurs :

Plus de guides composteurs que prévus ont été formés en 2 ans. La prochaine étape consistera à fédérer ce réseau pour qu'il participe activement à la promotion du compostage.

MISE EN OEUVRE

Planning

- date d'entrée en vigueur du PLP : juin 2012
- février 2013 : coupon dans le journal municipal de la Vill pour demander un composteur
- mars 2013 : achat de composteurs
- avril 2013 : 1ère vague de formation de guides composteurs
- 6 et 20 avril : 2 réunions publiques avec distribution de composteurs et séance de formation
- avril 2013 : semaine du développement durable à l'hôtel de Ville : stand d'animation sur le compostage
- mai 2013 : article dans le journal municipal de la ville sur le programme local de prévention des déchets
- juin 2013 : coupon dans le journal municipal de la Ville pour demander un composteur
- juin 2013 : semaine du développement durable organisé en partenariat avec Auchan : stand d'animation sur le compostage
- juillet/août 2013 : opération Neuilly plage : stand d'animation sur le compostage
- septembre 2013 : coupon dans le journal municipal de a Ville pour demander un composteur + article sur le compostage
- novembre 2013 : 2 réunions publiques avec distribution de composteurs et séance de formation
- avril 2014 : coupon dans le journal municipal de la Ville pour demander un composteur
- mai 2014 : article dans le journal municipal de la Ville sur le compostage partagé et sur la chargée de mission PLP
- mai 2014 : 1 réunion publique avec distribution de composteurs et séance de formation

A noter que :

- sur les premiers bons de commande de composteurs figuraient un mini questionnaire sur les pratiques actuelles vis-à-vis des déchets organiques. Par manque d'espace dans le magazine, ces questions n'ont pas été renouvelées.

- un courrier signé par le maire est envoyé aux personnes ayant fait une demande de composteur. La charte est jointe à ce courrier. Ce courrier fait office de bon de retrait de composteur.

Moyens humains

1ère année de PLP (principalement 1er semestre 2013) :

- montage du projet (présentation aux élus, rédactions d'articles, réception et traitement des demandes de composteurs, commande du matériel, etc.) + préparation des réunions publiques : **40 jours** pour la chargée de mission prévention + **3 jours** pour les services supports (journaliste, service communication)
- formation guide composteur : 5 personnes formées durant 2 jours : 10 jours
- moyens humains internes complémentaires lors des réunions publiques (agents de service techniques, nettoyage de la salle, etc.) : **7 jours** pour les 2 réunions

60 jours au total, soit 0,29 équivalent temps pleins

2ème année de PLP (campagne d'automne 2013 et printemps 2014) :

- montage de projet + services supports : **30 jours**
- formation guide composteur : 4 personnes formées durant 2 jours : **8 jours**
- moyens humains internes complémentaires pour les réunions publiques : **16 jours**

54 jours au total, soit 0,26 équivalent temps pleins

Moyens financiers

Les dépenses suivantes correspondent aux achats de composteurs, des bioseaux, des aérateurs, des lombricomposteurs, des lombrics :

- achat du matériel en année 1 : 4 284 € HT
- achat du matériel en année 2 : 3 374 € HT

Soit un total de7 658 € HT sur les 2 premières années.

Concernant les moyens humains, en dehors du temps consacré par le personnel interne et décrit dans le paragraphe précédent, aucune prestation n'a été externalisée. Les formations guide composteur sont financées par le Syctom.

A noter une dépense supplémentaire pour le petit déjeuner d'accueil des réunions publiques : 1,28 €/personne, soit 256€ la 1ère année et 384€ la 2nde année.

Moyens techniques

Camions à hayon du service "fêtes et cérémonies" et du centre technique bâtiment mobilisés.

Partenaires mobilisés

Auchan dans le cadre du stand tenu durant la semaine du développement durable.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette formule est concluante. L'engagement du Maire a été déterminant pour le bon fonctionnement de cette opération. Ainsi, la Ville a décidé de renouveler régulièrement ce type de réunion publique au fur et à mesure des réceptions des bons de commande des usagers.

S'assurer toutefois de l'apport suffisant en broyat naturel car les services techniques d'entretien des espaces verts de la Ville écoule déjà toute leur production.

Difficultés rencontrées

/

Recommandations éventuelles

/

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Août 2015
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie JOUVIN
mohamedou.ba@ademe.fr
Direction régionale Ile-de-France